Les Ateliers du Méditerranoscope

Chroniques du plancton et Tara- Océan, Christian Sardet

Le 9 juin 2012, le CPIE a été relais de la Journée Mondiale des océans sur les thèmes du milieu marin, du plancton et du réchauffement climatique, en organisant une conférence-débat avec Christian SARDET, Biologiste et Directeur de recherche au CNRS à l'Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer.

"Chroniques du Plancton" est une série de vidéos et de photos qui dévoile la diversité et la beauté des organismes marins qui dérivent avec les courants. De magnifiques images révèlent ce monde planctonique méconnu et menacé par des phénomènes tels les changements climatiques ou l'acidification qui risquent de bouleverser l'équilibre des océans.

"Tara Océans", expédition scientifique avec la goélette d'exploration Tara, sillonne les mers et les océans pour mieux comprendre les impacts du réchauffement climatique sur les écosystèmes. Les équipes de Tara- Expéditions agissent pour renforcer la conscience environnementale du grand public.

Cinquante participants étaient présents à cette conférence-débat en présence de Mme Pascale Vaillant, Adjointe à l'environnement de la Ville de Cannes, des associations et des particuliers. Les débats ont porté sur les déchets, les pollutions diverses observées par l'équipe de Tara-Océans et les solutions que nous devons apporter. Christian Sardet a insisté sur l'importance de nos actes quotidiens et leurs conséquences sur le plancton. Nos sociétés sont extrêmement dépendantes du plancton à travers le puits de carbone, la production d'oxygène, la production primaire, la pêche et la production d'énergie. Pour conclure cet atelier, M. Sardet a insisté sur le rôle de la formation et l'éducation comme solution pour lutter contre les dégradations des océans.

Pour en savoir plus
http://www.planktonchronicles.org/fr
http://oceans.taraexpeditions.org/

Quel chemin parcouru en 20 ans pour la gestion du littoral ? Antoine Lafitte

Dans le cadre de Rio+20 Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le CPIE a organisé le 23 juin 2012 une conférence débat avec Antoine LAFITTE, chargé de mission au Plan Bleu sur le thème : Quel chemin parcouru en 20 ans pour la gestion du littoral ?

Les espaces marins et côtiers abritent de très nombreuses activités humaines (transport maritime, pêche, aquaculture, nautisme, tourisme, …). La « gestion intégrée des zones côtières » (GIZC) est une gestion de l'utilisation durable des zones côtières, qui prend en compte la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des usages ainsi que leurs impacts à la fois sur la partie marine et la partie terrestre. M. Lafitte a présenté des exemples régionaux et locaux de gestion du littoral.

Pour illustrer les problématiques locales liées à la mer et au littoral, Fréderic Poydenot directeur du CPIE Iles de Lérins a animé une lecture de paysage de la côte vue depuis la terrasse Bazaine au Fort Sainte Marguerite. Cette lecture a permis une vision d'ensemble des activités humaines terrestres et maritimes :

- urbanisation du littoral
- partage de l'espace maritime
- artificialisation du littoral

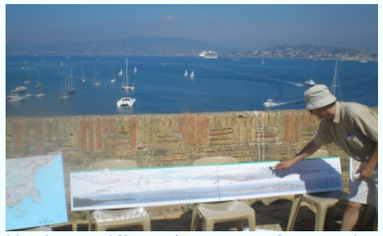

Un large débat s'est engagé avec les participants dont Mme Christine Sandel, représentant le Conseil Régional, et Présidente de Rivage de France. Le contrat de baie des Golfes de Lérins, en cours de finalisation, est une voie prometteuse de progrès sur notre littoral.

Pour en savoir plus
http://www.planbleu.org/
http://www.developpement-durable.gouv.fr

Natura 2000 en mer, Karen Joyaux

Le 13 octobre 2012, les inventaires Natura 2000 d'Antibes aux Iles de Lérins nous ont été présentés par Karen JOYAUX, chargée de mission Natura 2000 à la ville d'Antibes.

Une balade littorale, animée par Florence Trunz et Frédéric Poydenot du CPIE a permis, aux 50 participants de découvrir l'herbier très particulier de l'île Sainte Marguerite qui constitue un récif barrière. L'impact des aménagements de l'île et des bombardements de la dernière guerre ont pu être mis en évidence à l'aide de photographies aériennes anciennes et récentes (1924, 1964, 1965 et 2010).

Le réseau des sites Natura 2000 vise à préserver la biodiversité sur le territoire de l'Union européenne. Le site Baies et Cap d'Antibes – Iles de Lérins est un site naturel identifié pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui y vivent. La ville d'Antibes est l'opérateur Natura 2000. Elle a la charge de sa mise en œuvre en concertation avec tous les acteurs concernés.

La première tranche de travaux a été de réaliser des inventaires floristiques et faunistiques. Ces observations apportent un nouveau regard sur la richesse exceptionnelle des îles de Lérins, du golfe Juan et du Cap d'Antibes.

Les débats ont porté sur une meilleure compréhension des écosystèmes marins, de leur fonctionnement et des conséquences des activités humaines. Rendez-vous a été pris dans un an à l'issue de la prochaine phase de travaux basés sur la concertation avec les acteurs.

Pour en savoir plus
http://www.antibes-juanlespins.com/natura-2000

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Îles de Lérins et Pays d'Azur
5, rue de Mimont 06400 CANNES
Tel: 04 93 39 26 80 E-mail: cpieazur@wanadoo.fr site cpieazur.fr
Directeur de la publication: François Kolmer
Conception et réalisation: CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur
Comité de rédaction: Jamila Poydenot, Frédéric Poydenot, François Kolmer, Jérôme Rodriguez.
Crédit photo: CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur

L'INTERMED'
Numéro 4 - Janvier 2013
Le bulletin interne du CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur

ILES DE LERINS & PAYS D'AZUR
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Le mot du Président

Depuis le sommet de la terre à RIO en 1992, les réunions des instances internationales qui se penchent sur la mauvaise santé de notre planète se sont succédées : Berlin 1992, Kyoto 1997, Copenhague 2009, Cancun 2010, Durban 2011 et Doha en 2012.... Le diagnostic est désormais à peu près partagé par tous. Les spécialistes ont rédigé leurs ordonnances, mais les traitements ne se font pas au rythme espéré et ne sont pas à la hauteur des enjeux qui pèsent sur nos deux prochaines générations. Responsables et solidaires envers elles nous n'avons que le choix d'être confiant et d'œuvrer pour leur avenir.

La charte de l'environnement inscrite dans notre constitution en 2005, le grenelle de l'environnement en 2007 le grenelles de la mer en 2009 ont suscité des dynamiques fortes pour engager des politiques environnementales concertées, cohérentes et équilibrées qui s'inscrivent à la fois dans un cadre européen, national, régional avec de fortes implications locales.

La loi littoral, La directive cadre sur l'eau, les contrats de rivières, la directive sur la gestion de la qualité des eaux de baignade, le contrat de baie des golfes de Lérins, la directive cadre "stratégie pour le milieu marin" sont autant de mesures concrètes qui impactent déjà la gestion de nos territoires et associent tous les décideurs concernés à la planification et à la mise en œuvre des politiques de développement durable. Nous avons donc de bonnes raisons d'espérer mais en même temps nous sommes conscients d'être terriblement en retard au regard des échéances qui nous attendent. "La maison brûle".

Transmettre à nos enfants un environnement en bon état écologique indispensable à l'existence même du genre humain est un magnifique dessein, un défit intellectuel et technologique qui donne du sens à nos engagements. Il ne peut réussir qu'à la faveur d'une alliance générale des citoyens, des pouvoirs publics de la société civile et du secteur privé. Une telle perspective n'est pas que l'affaire des autres. Il est indispensable que la prise de conscience se prolonge par l'engagement de chacun sur des actions concrètes. De spectateur il nous faut devenir acteur de nos mutations sociétales.

L'association Îles de Lérins et Pays d'Azur, labellisé CPIE est cet outil de concertation et de médiation indispensable à de telles évolutions. Les ateliers thématiques du Méditerranoscope les " Ballades" au jardin botanique de la villa THURET vous offriront en cette nouvelle année, l'occasion de vous engager à nos côtés...Dans l'attente de vous accueillir nombreux en 2013,

Recevez tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé... Bonne année à tous.

François KOLMER,
Président du CPIE
Iles de Lérins & Pays d'Azur

Retouvez toute l'actualité du CPIE sur cpieazur.fr

L'actualité du CPIE

Ecoparlement des Jeunes ®

La particularité des classes environnement du collège des Mûriers de Cannes est que les élèves mènent les projets qu'ils ont eux-mêmes définis.

Cette année les collégiens ont travaillé sur la thématique des déchets. Ils mettent en place le tri du papier, des équipements électriques, des blancos, créent des affiches, récupèrent des jouets et des vêtements usagés et les revendent au profit des enfants hospitalisés, créent de multiples supports de communication…

Mais pour réaliser ces actions, il faut avoir un minimum de connaissances ! Les élèves ont ainsi mené des enquêtes (recherche Internet, visites, interviews,…) et sont devenus «Jeunes Reporters pour l'Environnement» de la FEEE (Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe). Lors de ces investigations, les collégiens ont consulté les travaux d'autres collégiens, ce qui a créé de nombreux débats, car en termes de développement durable tout reste à (re)inventer. Le débat, situation d'apprentissage de l'écocitoyenneté, est une activité ludique pour les jeunes. «www.videoetdébats.net», site Internet à vocation pédagogique pour mener des débats avec des collégiens par des collégiens sur le développement durable, est né. Ce projet a été retenu dans le cadre du dispositif national «Ecoparlement des Jeunes ®». Il est lauréat des Trophées du tri 2012 organisé par le SIVADES et Eco-Emballages.

Pour en savoir plus http://www.videosetdebats.net

La Brague à la loupe

Le bassin versant de la Brague est géré par le syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et de ses affluents (SIAQUEBA). La restauration et la gestion des milieux aquatiques constituent des volets majeurs de son action, avec la préservation des ressources en eau, et la réduction des rejets polluants dans les cours d'eau.

Pour dynamiser sa politique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, le SIAQUEBA a fait appel à Planète Science Méditerranée et au CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur. Les deux associations ont élaboré en 2012 un support pédagogique d'une grande richesse scientifique et éducative : « La Brague à la loupe ! ». Un livret enseignant et un livret élève explorent sept thématiques en faisant appel aux disciplines enseignées dans les programmes scolaires et centrées sur les problématiques du territoire. Les livrets complètent le programme national « La rivière m'a dit ». Une grande carte du bassin versant avec une photographie aérienne sera remise à chaque classe. Ce

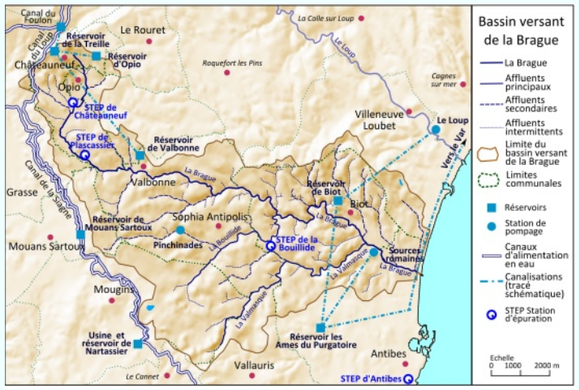

programme s'adresse à toutes les écoles des communes membres du SIAQUEBA : Antibes, Biot, Châteauneuf, Grasse, Le Rouret, Mouans-Sartoux, Mougins, Opio, Valbonne. Pour les années scolaires qui viennent, les deux associations seront chargées d'animer les classes rivière de ces communes.

Balades estivales au jardin botanique de la Villa Thuret

Pour développer des activités ouvertes au public, un programme de balades estivales dans le jardin botanique de la Villa Thuret à Antibes a été proposé avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pendant l'été et l'automne 2012.

Ces animations se sont déroulées de mi-juin à fin septembre à raison d'une balade par semaine. Elles ont eu pour but de créer un espace d'échanges de savoirs, de connaissances, de convivialité et d'expérimentations autour de la botanique. Les participants ont été invités sur plusieurs séances à découvrir le jardin et à choisir une thématique à approfondir.

Villa Thuret
Jardin Botanique

Le programme de balades a été réalisé avec la participation de trois partenaires de la Villa Thuret :

- Le CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur, porteur du projet, est intervenu sur des thématiques botaniques en lien avec le développement durable : les espèces invasives et les adaptations à la sécheresse ;
- L'association des Amis du Jardin Thuret est intervenue sur le patrimoine ;
- Marc Bottin, botaniste habilité pour les visites guidées dans le jardin Thuret.

Des administrateurs du CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur, se sont chargés de l'accueil du public.

Bassin Rhône-Méditerranée

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse construit sa nouvelle politique de l'eau. N'hésitez pas à donner votre avis sur le site www.eaurmc.fr/consultation-public-2012.

Les plantes exotiques envahissantes

Qu'est ce qu'une plante envahissante ?

La flore française est composée d'environ 6 000 espèces dont près de 1 300 ont été introduites par l'Homme de différentes parties du monde volontairement ou non. Ces plantes sont qualifiées d'exotiques.

Lorsque ces espèces exotiques arrivent à se reproduire et à se maintenir dans les conditions naturelles et sans l'intervention de l'Homme pendant au moins 10 ans, on parle d'espèces naturalisées. Une espèce exotique naturalisée peut devenir envahissante ou invasive (terme anglais) lorsqu'elle prolifère et se propage sur une aire considérable.

Y'a-t-il un profil type pour les espèces envahissantes ?

Les traits biologiques des plantes envahissantes sont très variés. Elles peuvent être annuelles, vivaces, arbustes ou arbres. Quelques traits communs peuvent être identifiés :

- croissance souvent rapide
- modes de reproduction sexuée (par les fleurs) ou végétatives très actifs
- très compétitives et résistantes
- propagation souvent favorisée par les activités humaines
- période de latence pouvant être de plusieurs décennies entre l'introduction de l'espèce et sa prolifération.

Quelques exemples de plantes envahissantes dans la région méditerranéenne

Mimosa d'hiver : arbre cultivé pour son bois et ses fleurs. Dans le milieu naturel, il émet des substances toxiques qui limitent la germination et la croissance de la végétation naturelle locale.

Herbe de la pampa : plante herbacée vivace avec une croissance rapide, forme des colonies denses. Elle modifie les habitats envahis, diminue la qualité des pâturages et ses feuilles très coupantes provoquent des blessures. Son feuillage abondant est très inflammable.

Griffes de sorcières : plantes grasses rampantes qui poussent dans les milieux littoraux (rochers, falaises, dunes). La croissance rapide des stolons leur permet de couvrir de grandes surfaces. Dans le milieu naturel elles entrent en compétition avec la flore locale et peuvent compromettre la survie d'espèces endémiques rares ou protégées.

L'Ambroisie : plante herbacée annuelle, la pollinisation se fait par le vent. Les très nombreuses graines sont dispersées par le vent, les animaux et l'homme. L'Ambroisie se développe dans les champs cultivés, sur les voies de communication et rarement dans les habitats naturels. Son pollen contient des molécules allergènes à l'origine de rhinites, sinusites, conjonctivites…

Quels sont les impacts des espèces envahissantes ?

Les espèces exotiques qui deviennent envahissantes peuvent avoir un impact considérable sur les plans écologique, économique et de la santé publique. Il existe un risque important de les voir uniformiser massivement les écosystèmes.

Acacia dealbata Mimosas sur le Tanneron

Pour la biodiversité

Le caractère très compétitif des espèces envahissantes porte préjudice à certaines plantes endémiques rares ou protégées.

Une espèce envahissante n'est pas une espèce supplémentaire dans le patrimoine naturel, sa prolifération gène le développement des autres espèces. A terme, le résultat est une homogénéisation des paysages et une perte de la biodiversité.

Pour les activités humaines

Certaines espèces envahissantes peuvent faire obstacle à la chasse, la pêche, l'élevage et la gestion de l'eau. Pour l'agriculture

Certaines plantes envahissantes concurrencent les espèces cultivées pour les ressources en eau et en nutriments, elles diminuent donc les rendements et la qualité des cultures.

Pour la santé

Certaines espèces envahissantes ont des impacts importants sur la santé. Le cas de l'Ambroisie représente actuellement un problème de santé publique dans la région lyonnaise à cause de son pollen très fortement allergisant.

Sur les paysages

Une plante envahissante, comme par exemple le Robinier faux-Acacia, ou le Mimosa, peut entraîner une profonde modification des paysages.

Comment peut-on éviter la prolifération des espèces exotiques envahissantes ?

La lutte contre les espèces envahissantes passe par des actions de sensibilisation, de surveillance, de prévention, d'éradication, de limitation et de réglementation.

Elle concerne tous les acteurs : particuliers, entreprises du secteur ornemental, gestionnaires, pouvoirs publics.

1-Lors des déplacements à l'étranger il faut éviter de ramener des espèces des pays visités.

2- En s'informant sur les espèces à ne pas faire circuler, en choisissant des plantes de substitution non-envahissantes, les professionnels de l'horticulture, les jardiniers, les paysagistes, jouent un rôle de premier ordre dans la limitation des espèces envahissantes.

3- Le code de l'environnement offre un cadre réglementaire pour lutter contre les espèces envahissantes. Le Grenelle de l'Environnement renforce cet engagement national.

Au niveau européen, la stratégie communautaire de prévention relative aux risques liés aux espèces exotiques envahissantes apporte des dispositions législatives pour renforcer les mesures de prévention et de lutte.

En conclusion

La majorité des plantes envahissantes ont été acclimatées pour leurs qualités ornementales, pour végétaliser les talus, les bords des routes ou à des fins agronomiques. Elles peuvent donc apporter des bienfaits considérables à la société.

Les perturbations naturelles ou humaines des écosystèmes favorisent le développement d'un grand nombre d'espèces envahissantes. L'arrêt de ces perturbations ou la restauration des milieux peuvent être des méthodes pertinentes pour lutter contre les espèces envahissantes.

Pour en savoir plus
http://www.cps-skew.ch/plantes_exotiques_envahissantes/fiches.html
http://www.invmed.fr/ Conservatoire botanique national de Porquerolles.
Fascicule de l'ARPE sur les plantes envahissantes en PACA.
Guide de l'ARPE sur les plantes envahissantes aquatiques en PACA.

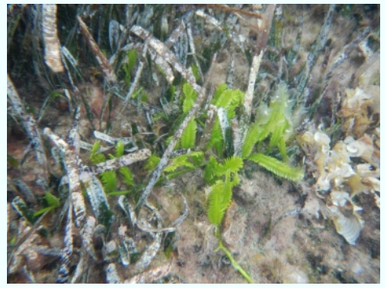

Caulerpa taxifolia aux îles de Lérins